

**Commission Formation et Vie Universitaire
Séance du mardi 11 décembre 2018**

**DELIBERATION N° 05- 12/2018/CFVU
PORTANT SUR L'ELECTION DU VICE-PRESIDENT DE LA CFVU**

La Commission Formation et Vie Universitaire,

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013, notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-6, L.712-6-1,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Jean Jaurès modifiés.

Délibère :

Un seul candidat se propose : M. Vincent Simoulin

Résultats des votes

1^{er} tour : Vicent Simoulin 11 voix, nuls 10 voix, blancs 16 voix

2^{ème} tour : Vincent Simoulin 11 voix, nuls 13 voix, blancs 13 voix

3^{ème} tour à la majorité relative : Vincent Simoulin 12 voix, nuls 0, blancs 25

Délibération adoptée, M. Vincent Simoulin est élu Vice-Président de la CFVU à la majorité relative des membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 11 décembre 2018

La Présidente

Emmanuelle Garnier



**Commission Formation et Vie Universitaire
Séance du mardi 11 décembre 2018**

**DELIBERATION N° 06- 12/2018/CFVU
PORTANT SUR LA MOTION CONTRE LA HAUSSE DES FRAIS D'INSCRIPTION POUR
LES ETUDIANTS NON RESSORTISSANTS DE L'UNION EUROPEENNE.**

La Commission Formation et Vie Universitaire,

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013, notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-6, L.712-6-1,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Jean Jaurès modifiés.

Délibère :

La demande de mise au vote de la motion est validée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

« Les élue.e.s de la CFVU de l'Université Jean-Jaurès à Toulouse réaffirment la volonté d'ouvrir l'accès aux études supérieures à toutes et à tous, sans discrimination aucune. En ce sens, nous condamnons le projet de loi qui vise à augmenter les frais d'inscription pour les étudiant.e.s non ressortissant.e.s de l'Union Européenne, et qui vise en dernière instance l'ensemble des étudiant.e.s. Nous refusons d'appliquer cette mesure discriminatoire et élitiste ».

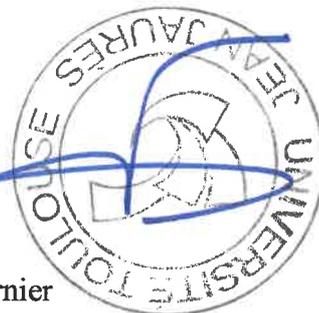
La motion contre la hausse des frais d'inscription pour les étudiants non ressortissants de l'Union Européenne est validée.

Délibération adoptée à l'unanimité des membres présents ou représentés.

A Toulouse, le 11 décembre 2018

La Présidente

Emmanuelle Garnier



**Commission Formation et Vie Universitaire
Séance du mardi 11 décembre 2018**

**DELIBERATION N° 07- 12/2018/CFVU
PORTANT SUR LES CAPACITES D'ACCUEIL DES FORMATIONS 2019/2020**

La Commission Formation et Vie Universitaire,

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013, notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-6, L.712-6-1,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Jean Jaurès modifiés.

Délibère :

Les capacités d'accueil des formations 2019/2020
moins les trois formations du Département Histoire de l'Art du site de Cahors (1 licence Pro et 2 masters).

**Délibération rejetée à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés
(16 favorables, 18 contres, 0 NPPV, 0 Abstention).**

A Toulouse, le 11 décembre 2018

La Présidente de l'UT2J

Emmanuelle Garnier



**Commission Formation et Vie Universitaire
Séance du mardi 11 décembre 2018**

**DELIBERATION N° 08- 12/2018/CFVU
PORTANT SUR LES MODALITES DE CANDIDATURE 2019/2020**

La Commission Formation et Vie Universitaire,

Vu le Code de l'Éducation modifié par la loi n° 2013 - 660 du 22 juillet 2013, notamment ses articles L.712-1, L.712-2, L.712-6, L.712-6-1,

Vu les statuts de l'Université Toulouse Jean Jaurès modifiés.

Délibère :

Les modalités de candidatures 2019/2020

Délibération rejetée à la majorité des suffrages exprimés des membres présents ou représentés (15 favorables, 18 contres, 0 NPPV, 0 Abstention).

A Toulouse, le 11 décembre 2018

La Présidente de l'UT2J

Emmanuelle Garnier

